

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES 2018
**DEPLOIEMENT DE LA SIMULATION EN SANTE EN NOUVELLE-
AQUITAINE**

SOMMAIRE

I-ORIENTATIONS NATIONALES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
II- DEMARCHE REGIONALE	3
II-1 OBJET DE L'APPEL A CANDIDATURE	3
II-2 PROMOTEURS ELIGIBLES	4
II-3 NATURE DES PROJETS	4
II-4 LIVRABLES	4
III- MODALITES DE REPONSE ET CALENDRIER	5
III-1 SELECTION DES PROJETS	5
III-2 MODALITES DE REPONSE	5
III-3 CALENDRIER	5
III-4 CONTACTS	5



I- CONTEXTE

La simulation en santé correspond « à l'utilisation d'un matériel (comme un mannequin ou un simulateur procédural), de la réalité virtuelle ou d'un patient standardisé, pour reproduire des situations ou des environnements de soins, pour enseigner des procédures diagnostiques et thérapeutiques et permettre de répéter des processus, des situations cliniques ou des prises de décision par un professionnel de santé ou une équipe de professionnels »¹.

Elle est considérée comme une méthode pédagogique incontournable dans le développement des compétences, l'évaluation des pratiques et la gestion des risques en soins tant en formation initiale des futures professionnels intervenants dans le domaine de la santé, dans leurs différents champs d'interventions (ambulatoire, hospitalier, médico-social) que dans le cadre du développement professionnel continu (DPC). Comme le précise le *Programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins* (PROPIAS), la simulation est une méthode particulièrement adaptée pour l'apprentissage des bonnes pratiques en termes de sécurité des soins, au travers notamment de la reconstitution d'accident qui permet d'entraîner les équipes à la détection et à la récupération des erreurs ainsi qu'à leur analyse *a posteriori*.

L'instruction du 19 novembre 2013 relative au déploiement de la simulation en santé rappelle qu'il est nécessaire « de mobiliser les acteurs et de favoriser par un accompagnement financier le développement de structures, organisations et programmes de simulation répondant à des critères de qualité ». Il y est précisé que « les initiatives soutenues par l'ARS cherchent à allier qualité du projet pédagogique et du modèle économique, s'appuyant sur les recommandations de la HAS ».

II- DEMARCHE REGIONALE

II-1 OBJET DE L'APPEL A CANDIDATURE

L'ARS lance un appel à candidature dont l'objectif est d'accompagner le développement et la mutualisation d'actions de simulation (à visée régionale, territoriale.....) au profit des professionnels et/ou des usagers du système de santé de la région Nouvelle-Aquitaine.

Elle sera particulièrement attentive à ce que les actions de simulation proposées :

- soient accessibles au plus grand nombre : professionnels exerçant dans les différents secteurs de la santé – hospitalier, médico-social, premier recours (MSP, réseaux, etc.) – ainsi qu'aux usagers ;
- puissent être déployés et/ou mutualisés sur plusieurs établissements et/ou reproductibles à grande échelle ;
- prévoient la possibilité de mise en œuvre au plus près du lieu d'exercice des soignants (simulation *in situ*) ;
- soient éligibles, si applicable, au dispositif de développement professionnel continu (DPC) ;
- concerne la prise en charge (prévention et/ou traitement) des risques les plus critiques.

¹ Haute autorité de santé. Guide de bonnes pratiques en matière de simulation en santé. Evaluation et amélioration des pratiques. 2012.



II-2 PROMOTEURS ELIGIBLES

L'appel à candidature s'adresse à toutes les structures, publiques ou privées, proposant des actions à visée pédagogique et utilisant des techniques de simulation en santé et de e-learning pouvant être déployées en région Nouvelle-Aquitaine.

II-3 NATURE DES PROJETS

➤ Thématiques

Les projets concernent tout ou partie des champs de la santé (MCO, HAD, SSR, santé mentale, ESMS, soins de proximité...).

➤ Priorité de l'année 2018

La prévention des événements indésirables associés aux soins (EIAS), véritable problème de santé publique, est une priorité de la politique d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins menée en Nouvelle-Aquitaine. Dans ce cadre, l'ARS souhaite donner une priorité aux **projets visant l'amélioration de la culture de sécurité des professionnels et des usagers en intégrant la gestion des risques** notamment par :

- **l'entraînement à des situations à risques** (gestion des risques à priori) : actes, travail d'équipe (approche pluridisciplinaire, synergie d'équipe interprofessionnelle et le développement des compétences non techniques pour la prise en charge des situations critiques, risque potentiel d'erreurs) et développement de réflexes de sécurité
- **l'utilisation des retours d'expérience** (gestion des risques à posteriori) apprendre de ses erreurs et situations porteuses de risques) : EIG, RMM utilisant dans la mesure du possible, des scénarios basés sur des expériences réellement vécues dans les établissements
- **les relations avec les patients** (annonce d'une mauvaise nouvelle, d'un dommage, communication, information, ETP)

➤ Autres projets

Ils peuvent être en relation avec :

- les actions de simulation en santé favorisant l'apprentissage de compétences techniques et non techniques des professionnels de santé et du secteur médico-social ;
- le développement et/ou la mise à disposition de solutions de formation à distance dédiées au développement de la culture qualité de façon large (jeux sérieux, e-learning, MOOC) ;
- la formation de formateurs en simulation.

II-4 LIVRABLES

Il est demandé aux promoteurs de fournir :

- un dossier complet sur le modèle fourni en annexe ;
- un budget prévisionnel pour le projet présenté.



III- MODALITES DE REPONSE ET CALENDRIER

III-1 SELECTION DES PROJETS

Afin de sélectionner les projets susceptibles d'être retenus au plan régional, l'ARS s'appuiera notamment sur le *Comité régional de simulation en santé*, instance qui comprend des représentants de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, d'acteurs régionaux de formation par simulation en santé (universités, instituts de formation), des professionnels de santé et d'usagers.

Pour retenir les candidatures, plusieurs critères seront pris en compte :

- la description détaillée du projet à l'aide du dossier type ;
- la cohérence du projet avec les priorités fixées par l'ARS Nouvelle-Aquitaine ;
- le potentiel de mutualisation inter-établissements et de diffusion au plus grand nombre ;
- le pilotage du projet par un professionnel formé à la simulation en santé ;
- la soutenabilité financière du projet.

III-2 MODALITES DE REPONSE

L'ARS pourra subventionner tout ou partie des projets retenus en fonction du budget total de l'action et des cofinancements attendus. Le financement alloué n'a pas vocation à être pérenne et la subvention sera versée, le cas échéant, en une seule fois.

Les projets retenus pourront faire l'objet d'une valorisation, notamment par la mise en ligne d'informations sur le site internet de l'ARS à la rubrique « Professionnels et opérateurs de santé/Qualité et sécurité/Former et sensibiliser les acteurs de santé ».

Les subventions éventuelles émergeront sur l'enveloppe du Fonds d'intervention régional (FIR).

III-3 CALENDRIER

Les candidatures devront être adressées à l'ARS Nouvelle-Aquitaine **avant le 10 juin 2018** par voie électronique à l'adresse suivante : ars-na-polquas@ars.sante.fr (objet : AAC SIMULATION 2018 – « NOM PROMOTEUR »)

III-4 CONTACTS

Direction de la santé publique :

- Delphine FLESCQ – Chargée de mission au Pôle qualité et sécurité des soins et des accompagnements - Direction de la santé publique (DSP) – delphine.flescq@ars.sante.fr - 05 57 01 44 11
- Françoise MERTZ - Conseillère technique régionale - Pôle qualité sécurité des soins et des accompagnements – DSP – francoise.mertz@ars.sante.fr – 05 57 01 44 83
- Bernard TABUTEAU – Médecin conseiller - Pôle qualité et sécurité des soins et des accompagnements – DSP – bernard.tabuteau@ars.sante.fr - 05 57 01 44 76

Direction de l'offre de soins et de l'autonomie :

- Martine FONTAINE – Conseillère pédagogique – Direction de l'offre de soins et des accompagnements (DOSA) - martine.fontaine@ars.sante.fr - 05 57 01 47 64

